

Communiqué de Presse

Le Réseau SATT renouvelle son bureau

Les 14 Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies françaises, réunies en association, annoncent le renouvellement de leur bureau et la mise en œuvre d'un plan d'actions ambitieux.

Paris, le 29 JUIN 2015 - La création du **Réseau SATT**, en avril 2014, a posé les bases d'une organisation solide permettant de promouvoir le modèle SATT et sa contribution à l'accroissement de la compétitivité française. Le Réseau SATT a permis d'inscrire les 14 SATT françaises dans l'écosystème de l'innovation français et européen comme un acteur clé et novateur du transfert de technologie. L'année écoulée a été marquée par la Première Convention nationale des SATT le 25 novembre 2014 à la Cinémathèque française à Paris en présence de nombreux intervenants prestigieux.

Le Réseau SATT a par ailleurs renforcé la dynamique d'échanges de bonnes pratiques initiée spontanément dans un contexte de création des SATT qui s'est étendu de janvier 2012 à juillet 2014.

La nouvelle composition du bureau du Réseau SATT

Président : Norbert BENAMOU,
président de la SATT NORD

Secrétaire générale : Céline
CLAUSENER, directrice des relations
extérieures de la SATT IDF INNOV

Trésorière : Catherine GUILLEMIN,
directrice générale adjointe de la
SATT PULSALYS

Forte de cette année de création et d'actions, l'association Réseau SATT a tenu son Assemblée Générale le 18 juin 2015 dans les locaux de la SATT IDF INNOV à Paris.

Elle a dans un premier temps procédé au renouvellement de son bureau. Les 14 SATT présentes ont élu à l'unanimité leur nouveau Président, Norbert BENAMOU, Président de la SATT NORD. Le bureau est par ailleurs constitué d'une Trésorière, Catherine GUILLEMIN, Directrice Générale Adjointe de la SATT de Lyon Saint-Etienne PULSALYS, élue à l'unanimité, et d'une Secrétaire Générale, Céline CLAUSENER, Directrice des Relations Extérieures de la SATT IDF INNOV, élue à l'unanimité.

Les 14 SATT ont également adopté à l'unanimité un plan d'actions ambitieux s'articulant autour de 3 axes, pour chacun desquels un vice-président a été nommé :

- **Efficacité du système de valorisation en France**

Le Réseau SATT doit travailler en étroite collaboration avec la représentation collective de ses actionnaires afin d'identifier les solutions pour accélérer davantage le transfert technologique des établissements de recherche actionnaires. Le Réseau SATT s'engage par ailleurs à renforcer le développement de collaborations fertiles avec les autres acteurs des écosystèmes d'innovation, comme celui déjà initiée en mai 2015 avec « French Institutes of Technology » l'association des IRT.

➔ Vice-présidente désignée aux relations publiques : Maylis CHUSSEAU, présidente de la SATT Aquitaine Sciences Transfert

- **Efficacité des SATT – Pratiques internes et mutualisation**

L'association doit être un lieu de rencontres et d'échanges entre les SATT visant l'enrichissement mutuel et la diffusion des pratiques les plus performantes, gage de la meilleure qualité de service des SATT pour les entreprises et les laboratoires.

→ Vice-président désigné à l'efficacité et la mutualisation : Pierre Dufresne, président de la SATT Toulouse Tech Transfer

- **Efficacité du transfert – amélioration des relations avec les entreprises**

Un transfert plus efficace passe par une plus grande visibilité d'une offre de technologie consolidée notamment autour des filières industrielles d'avenir. Le Réseau SATT en fait un axe fort de son plan stratégique 2015- 2016. A travers la création d'une plateforme commune accessible sur le site www.satt.fr, l'ensemble des SATT s'organise pour simplifier l'accès des entreprises aux offres technologiques des établissements de recherche. A l'issue de la phase de mise en œuvre, un seul point d'entrée permettra ainsi d'accéder à l'ensemble des opportunités de transfert.

Le réseau SATT aura également à cœur d'organiser des événements forts permettant aux entreprises de détecter des technologies qui feront demain leur succès, les Technomarket, initiés en 2014 par la SATT Ouest Valorisation.

→ Vice-président désigné aux relations avec les entreprises : Vincent Lamande, président de la SATT Ouest Valorisation.

Au regard de ces défis et enjeux, le nouveau Président, Norbert Benamou indique qu' « *après une phase de lancement et de développement individuel dans leurs territoires respectifs, c'est collectivement que les SATT font progresser le transfert de technologie en France* »



A cette occasion, Louis Schweitzer, Commissaire Général à l'Investissement se « *réjouit que l'association des SATT soit aussi rapidement opérationnelle et se dote d'un plan d'action cohérent visant notamment à trouver des synergies entre les 14 SATT, diffuser les meilleures pratiques en leur sein, mutualiser des opérations communes, par exemple pour présenter l'offre globale de technologies, et harmoniser les processus de transfert et de valorisation* ».

GRUPE



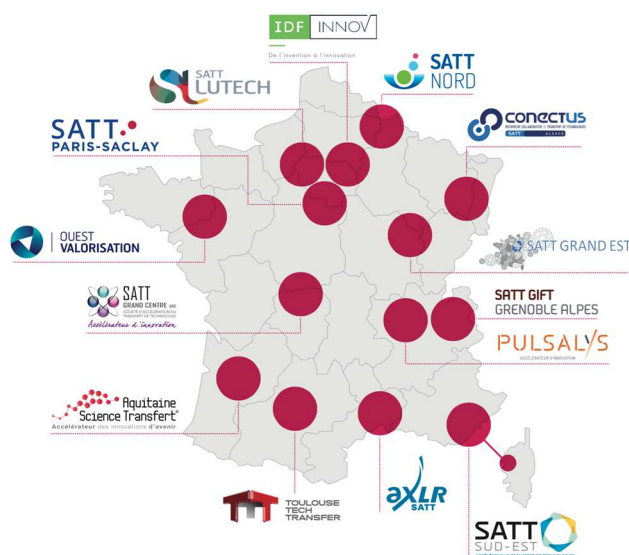
Selon Philippe Rossinot, Responsable du programme SATT à la Caisse des dépôts « *le Réseau SATT constitue la clef de voûte pour fédérer ces nouveaux TTO afin de leur donner une visibilité mondiale et les inscrire dans une perspective de long terme pour construire l'industrie européenne de demain à partir d'innovation françaises. De plus, au-delà des bénéfices que le partage d'expérience apportera à l'optimisation opérationnelle de chaque entité, le Réseau SATT permet de contribuer à la définition et promotion d'une nouvelle filière professionnelle autour des métiers du transfert des résultats de recherche vers des produits et services innovants* »



A travers François Jamet, Chef du Service de l'innovation, du transfert de technologie et de l'action régionale, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche note que « *le plan d'action lancé par le Réseau SATT va permettre de mieux structurer l'offre de technologies développée par l'ensemble des SATT et de mieux faire connaître cette offre aux entreprises sur tout le territoire national, au-delà du périmètre régional propre à chaque SATT.*

Ce plan ambitieux est essentiel pour donner plus de visibilité aux SATT et renforcer l'impact économique des investissements qu'elles réalisent dans la maturation des résultats de recherche.

Le Réseau va permettre aux SATT, maintenant que leurs équipes sont partout opérationnelles, d'atteindre, par le partage des meilleures pratiques, le haut niveau de professionnalisme dans les métiers du transfert qui doit être leur marque »



A propos des SATT :

Les SATT, Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies, sont des Sociétés par Actions Simplifiée créées par plusieurs établissements de recherche publique grâce au programme Investissements d'avenir. Elles ont pour vocation de maximiser l'impact socio-économique des résultats de la recherche académique et de favoriser la création d'emplois en France en simplifiant, accélérant et facilitant le transfert de technologies et de connaissances de la recherche publique vers les entreprises de toute taille. Premiers acteurs de proximité et de confiance, les SATT ont accès aux compétences et inventions des chercheurs publics sur leur territoire, et s'appuient sur des équipes

professionnelles dédiées pour détecter et évaluer ces inventions. Disposant d'un fonds de maturation de 857 millions d'euros unique en France et au-delà, les SATT protègent ces inventions, financent et accompagnent des projets d'innovation issus de ces inventions jusqu'à leur adoption par les entreprises en portant le risque technologique et financier inhérent à ces projets.

Contact presse - Réseau SATT : Céline Clausener, ccr@idfinnov.com ou celine.clausener@satt.fr – 07 61 04 60 02